

RÉGION ACADÉMIQUE  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

LE RECTEUR D'ACADÉMIE  
CHANCELIER DES UNIVERSITÉS

à  
Mesdames et Messieurs les chefs  
d'établissement publics et privés  
Mesdames et Messieurs les inspecteurs de  
l'Éducation nationale chargés de circonscription  
du premier degré

Clermont-Ferrand, le 20 juillet 2018

**Rectorat**

**Secrétariat  
du service médical**

Affaire suivie par  
Fleur ROUYEYROL  
Téléphone  
04 73 99 32 88  
Mél.  
ce.medical  
@ac-clermont.fr

3 avenue Vercingétorix  
63033 Clermont-Ferrand  
cedex 1

Objet : ESCULAPE autorisation parentale.

Le dossier médical numérique ESCULAPE utilisé par les médecins de l'Éducation nationale se déploie dans notre académie et sur le territoire national depuis le début de l'année 2018.

Jusqu'à présent et dans le respect de la réglementation, les médecins de l'Éducation Nationale donnent une information orale et écrite sur ce dossier numérique aux parents et à l'élève lors des entretiens médicaux.

A la rentrée prochaine, je vous remercie de bien vouloir faire figurer le document *Dossier médical numérique ESCULAPE Accès et transmissions des données* dans le dossier de rentrée de chaque élève. Ce document permettra d'informer tous les parents de l'arrivée de ce dossier médical numérique et de s'assurer de leur non-opposition à son utilisation pour leur enfant.

Je vous remercie par avance de votre implication et de votre engagement pour la diffusion de ce document.



Benoit Delaunay